



APPEL DE SOUMISSION
OFFRES À COMMANDE, ANNÉE FINANCIÈRE 2021-2022
PLANIFICATION ET CONCEPTION DE MÉCANISMES DE COLLABORATION VIRTUELLE
LE 15 MAI 2021

ACUFC

L'association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) regroupe 22 collèges et universités de la francophonie canadienne. Notre mission est de représenter les intérêts collectifs de nos membres, au niveau pancanadien et international, tout en renforçant leurs liens de collaboration dans l'intérêt de communautés francophones fortes et de l'avancement du bilinguisme au sein de la société canadienne. Notre vision est d'accroître l'accès aux programmes postsecondaires en français et aux activités connexes des membres, tout en visant des changements structurants et durables pour le bien collectif. Voir [Accueil | ACUFC](#).

PROJET

L'ACUFC a adopté un nouveau plan stratégique en 2020 comportant deux axes d'intervention.

Le premier axe d'intervention est de promouvoir et défendre les intérêts collectifs des membres auprès des instances gouvernementales, notamment du gouvernement fédéral.

Le deuxième axe d'intervention est de consolider et accroître la collaboration au sein de l'ACUFC pour la réalisation d'initiatives structurantes pour les membres. Parmi les pistes d'action se trouvent les suivantes :

- Voir à la mise en place de mécanismes pour faciliter et intensifier la collaboration entre les membres;
- Collaborer avec les organismes nationaux de la francophonie canadienne et avec ceux voués à la promotion du français langue seconde pour l'atteinte d'objectifs communs.

Le projet faisant l'objet de cet appel de soumission pour une offre à commande se situe dans le deuxième axe d'intervention. La crise sanitaire de la COVID-19 a donné un nouvel élan au second axe d'intervention, car elle oblige toutes les parties prenantes à redéfinir leur mode de collaboration.

De ce fait, l'ACUFC veut établir une relation d'affaires avec des fournisseurs spécialisés en développement et en mise en œuvre de mécanismes de collaboration virtuelle.

L'ampleur des besoins auxquels devra répondre l'ACUFC au courant des prochaines années variera selon les objectifs des projets de collaboration mis en œuvre. Nous savons déjà que l'ACUFC et ses partenaires ont des besoins dans les domaines de la formation en justice, en éducation, en petite enfance et en santé. À ceux-ci s'ajoutent des besoins institutionnels, tels l'organisation des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire et la tenue des assemblées des membres.

OFFRE À COMMANDE

L'ACUFC veut monter une banque de fournisseurs préapprouvés pouvant offrir les services suivants, entre autres :

- Mettre en place des mécanismes pour soutenir la collaboration virtuelle à distance : plateformes en langue française ou bilingue, logiciels, design des processus, intégration des outils tels les programmes des activités, la description des ateliers, le développement de ressources variées telles des vidéos et autres outils d'animation, les questionnaires d'évaluation, les sondages durant et après les activités, etc.
- Élaborer la formation nécessaire du personnel affecté aux projets, le développement professionnel et le soutien en fonction de la production à distance de livrables.
- Mettre en place des moyens de facilitation de la collaboration virtuelle adaptés aux besoins.
- Tous les services doivent être rendus en français, de qualité impeccable. Les interfaces des mécanismes technologiques doivent également être disponibles en français.

L'ACUFC ne connaît pas aujourd'hui les sommes disponibles pour chacun des contrats qui seront émis dans les mois à venir. Elle procède donc par voie d'offre à commande.

Une offre à commande est une offre qu'un fournisseur fait à l'ACUFC et qui lui permet d'acheter régulièrement des biens ou des services ou une combinaison des deux, à des prix convenus, selon des modalités déterminées et selon le besoin. Une offre à commandes n'est pas un contrat et l'ACUFC n'est nullement obligée d'acheter. Une offre à commande deviendra un contrat seulement une fois que l'ACUFC émettra une « commande subséquente » à l'offre à commande. (Définition inspirée de celle du gouvernement fédéral.)

Les firmes pouvant répondre aux besoins définis dans l'appel d'offres à commande entre le 1^{er} juin 2021 et le 31 mars 2022 sont invitées à soumettre une **brève description de leurs expertises** et le **curriculum vitae de la personne-ressource principale**. Dans les contrats offerts par l'ACUFC, la concurrence a toujours lieu au niveau de la qualité des produits livrés et non au niveau du prix. On demande également aux fournisseurs potentiels de **soumettre le nom et les coordonnées de 3 références** à l'appui de leurs propositions. Un fournisseur peut être un individu, une société à but lucratif ou à but non lucratif, un établissement de formation ou toute autre structure offrant des services de qualité en français sur le marché.

DATE LIMITE DE SOUMISSION

Les soumissions pour l'offre à commande devront être transmises avant **le 31 mai 2021, à 17 h (HNE)**, par courriel à :

Francesca Kacou
 Agente de projet
fkacou@acufc.ca

Note : En vue d'augmenter le nombre de fournisseurs préapprouvés de services, l'ACUFC affichera cet appel d'offres à commande pour recevoir des nouvelles soumissions avant le 30 juin 2021, avant le 30 septembre 2021 et avant le 30 novembre 2021.